



***Du vert face
à la fièvre***

45 ans
cimm
immobilier

**BONJOUR
L'été !**

Adresse : 6 rue Jean Jaurès
38610 Gières
Tel : 04 80 42 04 64
Mail : gieres@cimm.com



**Vente et réparation
d'instruments à vent & pianos**

☎ 04 76 89 40 40
www.bertet-musique.com

BENOIT BERTET
MUSIQUE

Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1 bis avenue Esclançon - **38610 GIÈRES**

Carrosserie
ROVIRA

 **Réparations
toutes marques**

Pare-brise
Toutes assurances

13, rue de la Libération
38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 33 80 - carrosserie.rovira@wanadoo.fr



**OSEZ LE GOLF
VENEZ PROFITER
DE LA TERRASSE !**

Formule à 21 €

Restaurant le 2002
Réservation au 09 62 50 47 89



golfduriage.com



DAVID GIROUD-SUISSE
8 rue Charles Morel
38420 DOMÈNE
☎ 07 82 34 00 41
contact@dgsmenuiserie.fr



Garage OLEKSYN
Carrosserie - Peinture - Mécanique



04 76 71 43 49
Fax: 04 76 90 78 04
1 bis, av. du Général de Miribel
38190 VILLARD-BONNOT
garage-oleksyn@orange.fr

Pare-brise
Réparation toutes marques
Toutes assurances
Prêt de véhicules



Nancie et son équipe vous accueillent du
lundi au vendredi 9h à 19h - Samedi 8h à 13h
Le samedi ouvert exclusivement
pour les prothèses capillaires

NOUVEAU PROTHÈSE CAPILLAIRE

04 76 89 45 80
20 Grand Rue - 38610 Gières
Insta : L_Evenement




**Réalisation Travaux
Second Oeuvre
Rénovation tout corps d'état**

Jordan CLOAREC & Thibaut PORCEL
06 89 26 80 57
sarl.rt20@gmail.com



FRANCE - AUTO

Carte grise française & étrangère - Duplicata
Changement d'adresse - Cession & Déclaration d'achat
Enregistrement cession - Fiche d'identification
Demande ou duplicata de permis de conduire

06.03.59.38.48
france-auto38@orange.fr
116 av Gabriel Péri - 38400 St-Martin d'Hères



Laurent MARON **RÉNOVATION ET
TRAVAUX DIVERS**

Fenêtres - Pvc/alu/bois
Volets roulants - Carrelage
Placo - Plomberie - Électricité
Aménagement intérieur



13, rue Wilson - 38610 GIÈRES - ☎ **06 70 48 77 39**



**Locations
de véhicules
tourisme et utilitaires**

116 Avenue Gabriel PÉRI - 38400 SAINT MARTIN D HERES
04 76 51 32 33



Climat : "et si l'on arrêta de regarder ailleurs ?"

Ah les fameux "Saints de glace"... A l'avenir, leur fraîcheur hors saison, si elle existe encore, fera figure de parenthèse agréable et respirable. En ce début d'été, on peine presque à se souvenir de ces journées humides et automnales tant notre mémoire a été asséchée par les fièvres qui ont suivi. Le coup de chaleur qui s'achève en cette fin juin est le plus vaste, le plus intense et le plus durable que nous ayons eu à affronter et il succédait, à la fin du mois de mai, à la canicule la plus précoce jamais enregistrée.

A l'instar de ces températures hors normes qui en sont la manifestation la plus visible, les événements extraordinaires de tout type se multiplient. "La météo n'est pas le climat", "cela a déjà existé par le passé" clament pourtant, sur les réseaux sociaux, ceux qui veulent minorer l'ampleur du changement, en limitant leur analyse des phénomènes constatés à ces seules vérités. Cette politique de l'autruche, destinée à se rassurer à bon compte, occulte les emballements de la machine climatique globale et leurs conséquences sur l'intensification et la récurrence de ces phénomènes.

Tenant d'appréhender cette machinerie complexe et étudiant les innombrables interactions qui en font les rouages (par exemple entre les océans et l'atmosphère), les climatologues raisonnent en termes de probabilités. Concernant l'incidence des activités humaines sur la hausse globale des températures (via le renforcement de l'effet de serre), la probabilité est devenue de longue date une certitude.

Pourtant le dérèglement climatique est tout sauf une question réglée. On en voudra pour preuve l'indigence des mesures qui permettraient son atténuation et l'insuffisance de celles qui visent à y adapter nos sociétés humaines. Malgré tout, le problème semble relégué au second plan de l'actualité. Illustration peut-être que l'environnement "ça commence à bien faire" ainsi que l'avait un jour déclaré un ancien président, humant l'air du moment à défaut de comprendre l'ère du temps.

Par delà notre envie de regarder ailleurs demeure pourtant, dans nos foyers intérieurs, la conscience de la gravité de la situation doublée d'un sentiment d'impuissance et de culpabilité.

A moins de 9 mois des prochaines élections présidentielles, il est plus que temps que la question climatique fasse son retour sur le devant de la scène et qu'elle irrigue toutes les composantes des programmes politiques à venir. Parce qu'il en va de nos conditions de vie, c'est bien ce sujet qui devrait orienter la plupart des choix politiques notamment en termes d'incitations à la production ou à la consommation.

Au vu des premiers bruissements de campagne électorale, tout porte à croire que cet espoir sera déçu. Pour conserver une dose d'optimisme, il nous faudra donc en revenir à l'échelon local où l'enjeu climatique est traité par des actions concrètes : dans le domaine de la sobriété énergétique, dans celui de l'isolation des bâtiments ou encore dans la diffusion de "bonnes pratiques" permettant, par exemple, de faire face aux canicules.

Pour s'en tenir aux enfants scolarisés à l'école René-Cassin, plusieurs chantiers et plusieurs "réflexes" auront permis de limiter l'impact de la chaleur. La rénovation avec isolation par l'extérieur du grand bâtiment, la végétalisation de l'école maternelle, les ouvertures des salles aux moments les plus frais, un aménagement de la gestion automatique des stores. Le brumisateur de la cour de l'école continue quant à lui de tourner à plein régime pendant les récré... En parallèle, la nouvelle école maternelle Georges Argoud-Puy, particulièrement performante au point de vue énergétique, rentrera en service à la rentrée prochaine et donnera les meilleures conditions d'apprentissage aux plus petits.

Sur ce sujet si important, la continuité est de mise et malgré des moyens limités, nous travaillerons sans relâche pour poursuivre et amplifier ce qui a été initié au cours des années passées.

Puisse une brise fraîche et légère souffler sur nos congés d'été !

De très belles vacances à toutes et tous,

Le maire, Mickaël Guiheneuf

sommaire



édito

Climat : " et si l'on arrêta de regarder ailleurs ?"

3

repères

Les travaux de l'été

5

zoom

Les élus du Conseil de Vie Collégienne
en visite à l'Assemblée nationale

8

dossier

Les comités consultatifs

11

solidarité

Des aides pour les vacances et pour
les activités de loisir

14

focus

La ville de Gières a fêté la musique

18

asso's

L'amicale laïque recherche son nouveau président

20

Numéros d'urgence

Police municipale : 04 76 89 69 19

(renvoi sur portable)

Police nationale : 17

Médiateurs : 07 88 63 82 29

Plainte en ligne

Scanner le QR code :



N° Verts de la Métro :

Déchets et voirie : 0 800 500 027

Eaux usées (obstruction, débordement...) : 0 800 500 048

Les services en ligne
de Grenoble-Alpes
Métropole.

Scanner le QR code :



Samu : 15

Sapeurs-pompiers : 18

Urgence Gaz : 0 800 47 33 33

Urgence Electricité : 0 972 675 038

Appel d'urgence : déplacement en Europe
(portable) : 112

Par SMS pour personnes malentendantes : 114

Hébergement d'urgence : 115

Enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116 000

Harcèlement scolaire : 3018

Violences conjugales : 3919

Centre antipoison Lyon : 04 75 11 69 11

Signaler une radicalisation : 0 800 00 56 96

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes filles et garçons français doivent se présenter à l'accueil de la mairie à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement citoyen. C'est une démarche administrative obligatoire.

Dates limites :

- 31 juillet 2026, pour les enfants nés en avril 2010,
- 31 août 2026, pour les enfants nés en mai 2010,
- 30 septembre 2026, pour les enfants nés en juin 2010.

GESTION DES NUISIBLES

Les services techniques mènent une surveillance annuelle des différents nuisibles sur la commune : moustiques, rats, frelons asiatiques, etc. Si nécessaire, des actions ponctuelles sont également menées pour traiter des problèmes spécifiques. Ainsi :

- pour les moustiques, c'est l'EID (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication) qui est chargée de cette prévention. Un agent passe régulièrement sur la commune pour traiter les gîtes larvaires.
- pour les rats, une entreprise spécialisée intervient deux fois par an pour faire un traitement préventif sur la commune.

Le premier traitement préventif (appât placebo pour constater la présence de rats) a eu lieu début juin. Un traitement curatif (appât avec molécule toxique dans des boîtes fermées) a également été effectué sur la place de la République.



Soyons acteurs de notre quotidien !

Vivre-ensemble : attention au bruit cet été !

Avec les **fenêtres ouvertes**, les bruits voyagent vite.

Pour le **respect des voisins** et de leur sommeil, merci de veiller à la tranquillité de chacun :

- Horaires : Limitez le volume des musiques, discussions et activités aux heures tardives.
- Bacs à verre : Évitez de jeter vos bouteilles en fin de soirée, la nuit ou tôt le matin.

Merci pour votre civisme et bon été à tous !

Rappels (extraits de l'arrêté préfectoral 97-5126 du 31/07/1997)

« Toute personne utilisant, à l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés et de travaux intéressant les bâtiments et leurs équipements, des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Dans les situations de déclenchement du niveau 2 (mise en garde et action) et du niveau 3 (mobilisation maximale) du plan canicule dans le département de l'Isère, en dérogation aux horaires fixés ci-dessus, les chantiers de travaux publics ou privés pourront se dérouler entre 6 heures et 20 heures. »

UN NOUVEL ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE GROUPE GIÈRES AVENIR, LE RENOUVEAU CITOYEN

Suite à la démission de Sandra Réthoré, Thierry Barral, en 13^e position sur la liste Gières Avenir, le renouveau citoyen, est devenu conseiller municipal lors de la séance du 29 juin.



PERMANENCES

- ♦ **Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)** : A l'espace Info Energie de Saint-Martin-d'Hères, sur RV à prendre au **04 76 14 00 10**.
- ♦ **Architecte-conseil CAUE** : Le 3^e jeudi matin du mois au service technique, sur RV à prendre au **04 76 89 48 20**.
- ♦ **Avocat-conseil** : Exceptionnellement pendant l'été le :
 - vendredi 17 juillet 2026 et
 - vendredi 28 août 2026, au service Etat-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.
- ♦ **Conciliateur de justice** : A la maison communale de Saint-Martin-d'Hères, sur RV à prendre au **04 76 60 73 73**.
- ♦ **Permanence administrative** : (mariage, Pacs, baptême civil) : le mercredi matin et le vendredi après-midi, au service État-civil, sur RV à prendre au **04 76 89 36 36**

NAISSANCES :

MAI 2026

IMERI-PAPIN Klea, Anife, Suzanne née le 01/05/2026
PARET Emy née le 03/05/2026
DIALLO Imrane né le 14/05/2026
CANTELE Elliott, Laurent, Jean-Pierre né le 16/05/2026
KAZEMI-JOESTANI Maëlie, Béatrice, Mandovi née le 29/05/2026

JUIN 2026

SORO-SAITO Milo, Ibuki né le 03/06/2026
GAGLIOSTRO Edith née le 04/06/2026

MARIAGES :

MAI 2026

JARRIGE Thomas, Thierry, Florian, Clément
et LEFRANC Mélanie, Marine le 23/05/2026

JUIN 2026

MELIS Franck et AISSANOU Sarah le 13/06/2026
OURDAS Romain, Pierre et PERRATONE Laetitia,
Bernadette, Arlette le 13/06/2026

DÉCÈS :

AVRIL 2026

DOLINO Gérard, Jean décédé le 29/04/2026

MAI 2026

GUILIANO Christophe décédé le 17/05/2026
BEYSSIER Edmond, Marius, Laurent décédé le 24/05/2026
RUIZ veuve TORRALBA Incarnation, Marie
décédée le 29/05/2026

JUIN 2026

PANSINI Damiano décédé le 03/06/2026

LA NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE GEORGES ARGOUD-PUY ACCUEILLERA SES ÉLÈVES À LA RENTRÉE

Début septembre, les élèves de l'école maternelle Georges Argoud-Puy feront leur entrée dans leur nouvelle école, située rue des Marronniers, au cœur du parc du Clos d'Espiès.

Les travaux du bâtiment scolaire sont actuellement en cours de finalisation, avec un déménagement prévu durant l'été afin de permettre l'accueil des enfants et des enseignants dès la rentrée. Nichée au cœur du parc du Clos d'Espiès, cette nouvelle école offrira aux enfants un cadre d'apprentissage privilégié, entouré de verdure. Pensé pour conjuguer bien-être et performance environnementale, le bâtiment bénéficie d'une conception bioclimatique, d'une isolation renforcée et d'équipements favorisant le confort d'été, comme les brasseurs d'air installés dans les salles de classe.

Des travaux d'aménagement seront également réalisés cet été rue des Marronniers afin de sécuriser les abords de l'école et de favoriser les déplacements à pieds et à vélo. L'objectif est de créer un environnement plus apaisé pour les enfants et leurs familles, en limitant la circulation automobile au plus près de l'établissement et en encourageant les cheminements actifs.



réunion sur place avec les riverains de la future école

Lorsque l'usage de la voiture est nécessaire, les automobilistes seront encouragés à stationner à une distance raisonnable de l'école, moins de 2 minutes à pieds, afin de conserver un environnement apaisé à proximité immédiate de l'établissement.

Enfin, démarrés en début d'année, les travaux de rénovation du rez-de-chaussée du Clos d'Espiès sont également en cours de finalisation. Dès cet été, les enfants seront accueillis au centre aéré et les élèves de la maternelle pourront bénéficier du restaurant scolaire dès la rentrée.



la future école, côté parc

TRAVAUX D'ÉTÉ



La période estivale est toujours propice à la réalisation d'importants travaux sur l'espace public. Parmi tous les chantiers programmés, trois d'entre eux vont avoir des incidences importantes sur le quotidien des Giérois.

- **La société ENEDIS va procéder au remplacement de câbles électriques dans deux secteurs de la commune :**

- En juillet, Grand'rue, rue des martinets et rue Victor-Hugo



L'accès à la mairie en voiture sera possible par la rue Victor-Hugo qui sera mise temporairement en double sens depuis l'avenue d'Uriage.

- En août, rue Jean-Jaurès, rue du Moiron et rue de la libération

Les travaux se poursuivront rue de la Fontaine, mais ils ne sont pas encore programmés à ce jour.

- **Grenoble-Alpes Métropole va intervenir rue de l'Isère entre le 15 juillet et le 15 août sur le réseau d'eau potable. Des modifications temporaires de circulation seront mises en place en fonction de l'avancée du chantier.**

- **RTE (réseau de transport d'électricité) va reconstruire partiellement en souterrain la ligne 63 000 volts entre Eybens et Meylan. La rue de la Condamine sera fermée à la circulation des voitures. Les travaux devraient durer une dizaine de semaines (sauf aléa climatique).**

Nous vous invitons à la plus grande prudence et à éviter ces secteurs en voiture, durant la durée des travaux.

PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ à la bibliothèque

Horaires d'été du 6 juillet au 30 août inclus :

- Mardi, jeudi et vendredi : 15h – 18h
- Mercredi et samedi : 9h – 12h

Fermeture du 2 au 17 août inclus.

Retour des prêts d'été le 1^{er} septembre.



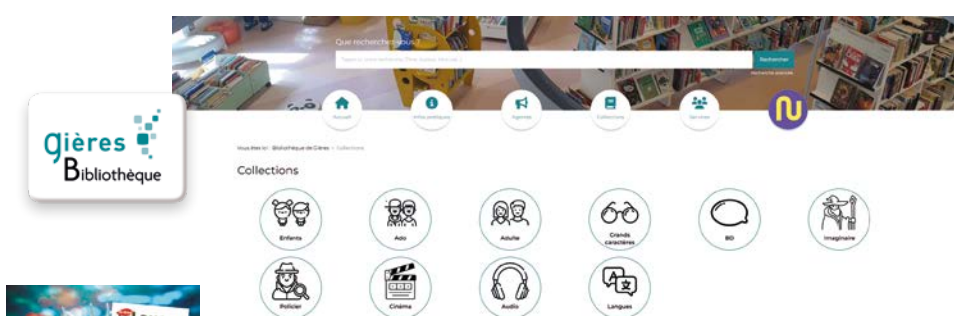
Le site de la bibliothèque fait peau neuve



Bibliothèque François-Mitterrand / 04 76 89 37 28 / bibliotheque@gieres.fr

Le site internet de la bibliothèque a profité de l'arrivée des beaux jours, pour faire sa mue. Plus convivial, plus ergonomique, il s'adapte à tous les écrans (téléphone, tablette, etc.). Il offre plus de confort d'usage.

Vous y retrouverez toutes les informations clés de la bibliothèque : horaires, événements et bien sûr tous les ouvrages proposés au prêt.



Le Maire, Mickaël Guheneuf, l'adjointe en charge de la culture, Pascale Coninx, et l'équipe du service culturel vous donnent rendez-vous à la rentrée afin de découvrir la plaquette de présentation des spectacles de la saison 2026-2027 du Laussy. Elle sera distribuée avec le prochain numéro du Gières info, à partir de fin août. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre jeudi 24 septembre, pour la soirée de présentation de la saison. Entrée libre à partir de 19 heures, dans la limite des places disponibles.

À découvrir, le prêt de liseuse

La bibliothèque propose au prêt 2 liseuses :

- 1 liseuse Bookeen (Cybook Muse HD)
- 1 liseuse Kobo (Aura H20)

C'est l'occasion de (faire) découvrir la lecture autrement. Une liseuse permet de personnaliser la lecture (taille de la police, contraste, etc.) et d'emporter avec vous plusieurs ouvrages pour la taille d'un seul livre.

Demandez-les à l'accueil, vous pourrez les emprunter pour une durée de trois semaines.

École de musique / 04 76 89 62 36 / ecole.musique@gieres.fr

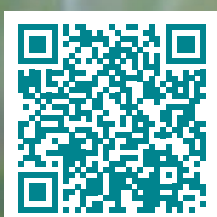
Cet été, l'école municipale de musique restera ouverte, en ce qui concerne le secrétariat, jusqu'au 7 juillet inclus et à partir du lundi 24 août, avec des permanences en présentiel et téléphoniques du lundi au jeudi de 9h30 à 12h.

Les nouvelles demandes d'envoi de dossier d'inscription sont à effectuer par mail à : isabelle.echilley@gieres.fr.

Des permanences en présentiel seront assurées les mardi 1^{er}, jeudi 3, vendredi 4 septembre de 14h à 18h et le mercredi 2 septembre de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Le planning des jours et heures des cours collectifs sera affiché à compter du vendredi 4 septembre à partir de 17h.

L'école sera ouverte le samedi 5 septembre dans le cadre du Forum des associations de 9h à 12h. Les cours collectifs et d'instruments reprendront à partir du lundi 14 septembre.



Le début de la journée...

Nous avons commencé la journée à 5h20 où les 20 membres du CVC se sont rejoints pour prendre le train partant à 5h45. Nous avons débuté notre excursion à 8h30 en arrivant à Paris.

Nous avons fait le tour de Paris à pieds en passant par tous les lieux emblématiques, ce qui nous a permis de voir l'Arc de Triomphe, de passer par les Champs-Élysées pour atteindre le Louvre. Ensuite, nous avons fait une petite pause déjeuner avant de repartir pour embarquer dans le bateau-mouche. Il nous a permis de voir tous les lieux symboliques de Paris.

Notre journée s'est conclue par LA visite tant attendue... l'Assemblée nationale.



L'arrivée au Palais Bourbon...

Quand nous sommes arrivés à l'Assemblée, nous avons été accueillis par un charmant monsieur qui nous a menés vers les policiers pour un contrôle de sécurité. Nous avons ensuite été conduits vers notre guide pour la visite de l'Assemblée. L'adjoint de madame Chatelain, la députée de l'Isère, fut présent au début de la visite mais dut se retirer rapidement car il avait du travail à faire.

Le palais Bourbon est le bâtiment principal de l'Assemblée. Toutes les pièces composant ce palais ont un rôle important dans le fonctionnement de la démocratie française. Nous avons pu visiter énormément de ses magnifiques salles (comme les salles de commissions, la salle des Quatre Colonnes et la bibliothèque) mais la salle qui nous a le plus ébahis reste l'hémicycle. Nous avons pu observer de grandes figures politiques comme : Mr. Sébastien Lecornu (Premier Ministre), Mme. Le Pen et Mr. Hollande. Nous avons aussi eu la chance et l'honneur d'apercevoir Mme. Yaël Braun-Pivet (Présidente de l'Assemblée nationale) exerçant sa fonction. Elle est la 4^e personne ayant le plus de pouvoir en France et la première femme ayant cette fonction.



Le 1^{er} juin 2026, les élèves de CM1 B et de l'ULIS de l'école élémentaire René-Cassin ont rencontré le maire de Gières, M. Mickaël Guiheneuf.

Cette rencontre clôturait un projet mené en EMC (Enseignement Moral et Civique) sur les élections municipales, le rôle du maire et le fonctionnement du Conseil municipal, ainsi qu'un travail en expression écrite autour de la lettre. Après lui avoir adressé un courrier de félicitations et une demande de visite de la mairie, les élèves ont été invités à le rencontrer dans la salle des mariages.

Pendant près de quarante minutes, M. Guiheneuf a répondu aux nombreuses questions des élèves avant de leur faire découvrir les différents services municipaux.

Un grand merci à l'ensemble des agents pour leur accueil chaleureux.



Du 4 juillet au 31 août, le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) vous facilite l'accès aux espaces naturels et de loisirs de l'aire grenobloise grâce à 3 solutions Destinations Nature.

- En bus M réso avec les lignes Destinations Nature (reconnaissables par la présence d'un "N" devant leur n°) pour se rendre en montagne facilement : Chamrousse, les 7 Laux - Prapoutel, le Col de Porte, le Plateau-des-Petites-Roches ...

Mais aussi avec les lignes régulières M réso (certaines sont renforcées pour la saison) : ligne 15 à destination du Bois Français, ligne 25 pour le château de Vizille, ligne 81 vers le lac de Paladru.

- En covoiturage avec M covoit' Loisirs : cette année, un service de covoiturage est mis en place, pour faciliter le partage de trajets vers Prapoutel, Chamrousse, le col de Porte et le lac de Paladru. Proposez une place dans votre voiture, ou recherchez une place disponible gratuitement sur www.togetzer.com/mcovoit-loisirs (le conducteur peut demander une participation aux frais d'essence/de péage).

- A vélo : de nombreuses destinations sont également accessibles à vélo, grâce à des itinéraires cyclables sécurisés : lac de la Terrasse, lac du Bois Français, cuves de Sassenage, bois des Vouillants, étang de Haut Jarrie...

3 modes de transports pour se séparer de sa voiture et profiter des richesses du territoire cet été... laissez-vous transporter ! Plus d'infos sur mobilites-m.fr



Cet été, Cosmocité invite le public à bousculer ses habitudes.

Entre animations flash impromptues, séances de planétarium 100% en anglais et préparation à l'éclipse historique du 12 août, la saison estivale 2026 s'annonce aussi surprenante que fascinante.

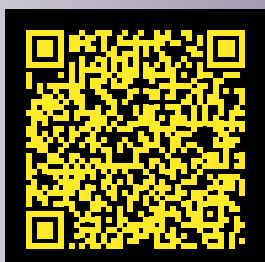
La grande nouveauté : laissez-vous surprendre par des animations impromptues !

La grande nouveauté de cet été réside dans l'imprévu. Tout au long de l'été, les médiateurs et médiatrices de Cosmocité bousculent le quotidien des visiteurs avec des animations surprises et spontanées.

Au détour d'une séance de planétarium ou d'une salle d'exposition, le public sera invité à laisser guider sa curiosité à travers des thématiques fascinantes : des mystères du Pendule de Foucault à l'étude de l'intelligence des foules, en passant par le décryptage des croyances autour de l'astrologie.

Les plus aventureux pourront même tester en direct le protocole de recrutement des astronautes de l'ESA ou s'immerger en 3D au cœur de la Station Spatiale Internationale (ISS).

Découvrez le programme de l'été à Cosmocité. Scannez le QR code :



L'école : un investissement pour l'avenir

Les suppressions de classes envisagées à l'école René Cassin et au collège du Chamandier ont suscité de nombreuses réactions dans notre commune. Au-delà de ces situations particulières, se pose une question plus fondamentale : comment notre société choisit-elle de répondre à la baisse tendancielle du nombre d'élèves ?

Depuis plusieurs années, la chute du nombre de naissances entraîne une diminution progressive des effectifs scolaires. Face à cette évolution, l'État fait le choix de réduire les moyens consacrés à l'Éducation nationale en supprimant des classes et des postes d'enseignants.

Nous pensons au contraire que cette évolution démographique constitue une occasion unique d'améliorer notre système éducatif.

Dans un pays où les classes restent souvent chargées et où les inégalités scolaires demeurent fortes, la diminution du nombre d'élèves pourrait permettre de mieux accompagner chaque enfant, de renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux et d'améliorer les conditions de travail des enseignants.

Elle faciliterait aussi l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, notamment ceux bénéficiant du dispositif ULIS, dont l'accompagnement repose en grande partie sur la capacité des classes ordinaires à les accueillir dans de bonnes conditions.

Une autre voie est possible : celle qui consiste à mettre à profit la baisse des effectifs pour renforcer la qualité de l'enseignement. Cette ambition bénéficierait à tous : aux élèves, aux familles, aux équipes éducatives et, plus largement, à la société dans son ensemble.

À Gières, nous défendons une vision simple : l'école n'est pas une charge dont il faudrait réduire le coût. Elle est un investissement pour l'avenir. Investir dans l'éducation, c'est préparer la réussite des générations futures, renforcer l'égalité des chances et contribuer à une société plus apaisée et plus solidaire.

C'est cette conviction qui guide notre engagement pour l'école publique.

Urbanisme et sécurité : des priorités pour Gières

Les semaines qui ont suivi les élections municipales ont été marquées par une série de délits sur notre commune : véhicules incendiés, cambriolages et incivilités. Ces faits, qui affectent directement le quotidien des habitants, témoignent d'une dégradation préoccupante du cadre de vie à Gières.

Face à cette situation, des solutions existent : renforcement des patrouilles de nuit, éclairage public intelligent déclenché au passage des piétons, développement de la vidéoprotection et soutien aux particuliers souhaitant s'équiper de systèmes d'alarme ou de surveillance. La sécurité doit être une priorité municipale.

L'autre enjeu majeur pour l'avenir de notre commune est celui de l'urbanisme. À l'approche de la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les Giéroises et les Giérois doivent pouvoir faire entendre leur voix. Les décisions qui seront prises aujourd'hui influenceront durablement sur notre cadre de vie.

C'est dans cet esprit de dialogue et de rassemblement que nous avons répondu à la lettre ouverte de La Collective Giéroise afin d'engager

une réflexion commune. À ce jour, cette démarche est restée sans réponse. Pourtant, notre seule boussole demeure l'intérêt général, loin des postures idéologiques et des divisions stériles.

Notre groupe continuera à porter les préoccupations exprimées sur le terrain. Nous travaillons déjà avec les riverains confrontés au manque de stationnement près des commerces, aux difficultés de circulation, notamment à la dangerosité de la piste cyclable dans la montée de la Combe. Trop souvent, des demandes légitimes restent sans réponse.

Enfin, nos élus participent activement aux commissions municipales et ont proposé une évolution du règlement intérieur pour permettre la mise en place de consultations d'initiative populaire parce que les habitants doivent être acteurs du quotidien et de l'avenir de Gières.

*Les élus de Gières Avenir
le renouveau citoyen
gieresavenir@gmail.com*

**Les tribunes à paraître
dans le Gières info n°466
de septembre-octobre 2026
doivent parvenir à la mairie
avant le jeudi 20 août**



Le « street pooling » n'est pas un jeu

Depuis le début des fortes chaleurs, les services de la Métropole ont constaté un retour du « street pooling », cette pratique consistant à forcer l'ouverture d'une borne incendie pour inonder la rue et se rafraîchir. Grenoble-Alpes Métropole rappelle que cette pratique est strictement interdite et peut entraîner de nombreux dangers.

Cette pratique, punie par la loi, est particulièrement dangereuse : les bornes incendies sont un outil indispensable au travail des pom-

piers. Ces ouvertures les empêchent d'intervenir efficacement en cas d'incendie. Il existe aussi des risques directs pour les habitants :

- Blessures graves pour le public placé aux alentours en raison de la très forte pression de l'eau
- Électrocutions en cas d'inondation d'équipements électriques
- Accidents de la route

Le « street pooling » entraîne un gaspillage majeur d'eau, une ressource cruciale pour les périodes de fortes chaleurs voire de sécheresses estivales. Ainsi, les dégradations de cette semaine ont provoqué une perte d'environ 3 270 m³ d'eau, soit 3 270 000 litres d'eau.

La Métropole recommande aux habitants de se rafraîchir dans les espaces prévus à cet effet : lacs et plans d'eau, piscines municipales, espaces publics équipés de brumisateurs. Retrouvez sur le site de la Métropole les points de fraîcheur accessibles en transports.

LES COMITÉS CONSULTATIFS

Les comités consultatifs, instances de dialogue et de concertation, permettent aux habitants de s'impliquer activement dans la vie de leur commune. Composés de représentants de la société civile, d'associations, d'experts et d'élus, ces comités émettent des avis et formulent des propositions sur des sujets variés :

- urbanisme • environnement • solidarité • éducation ou culture, etc.

Ces espaces d'échanges, ouverts à tous, renforcent la transparence et l'efficacité des décisions municipales. En associant les citoyens aux réflexions et aux projets, la mairie s'enrichit de leur expertise et de leur diversité de points de vue.

L'équipe du Gières info vous propose de découvrir les différents comités consultatifs qui vont être mis en place à Gières, à partir de la rentrée 2026.

Jean PAVAN



Marie ROUSSEL



Pouvez-vous nous présenter les comités consultatifs qui vont être mis en place durant le mandat ?



Richard GAILLARD





Carte scolaire et dérogations



Enfance jeunesse et parentalité



Marie ROUSSEL

Pour l'Éducation et l'enfance, nous avons souhaité la création de deux comités consultatifs :

- Le premier concerne la carte scolaire et les dérogations.

Ce comité consultatif sera chargé d'étudier la répartition des effectifs sur les deux écoles maternelles de la commune, de suggérer des modifications de la carte scolaire afin d'équilibrer au mieux les effectifs entre les deux écoles. Il prendra position sur les demandes de dérogation qui sont étudiées selon une grille de critères établis.

Cette commission existait déjà lors des mandats municipaux précédents.

- Le deuxième concerne la mise en place des actions intégrées dans le PEdt (Projet Éducatif de Territoire) et le Plan Mercredi, ainsi que dans la CTG (Convention Territoriale Globale), convention signée avec la CAF pour laquelle la ville et le CCAS bénéficient de subventions.

Il sera appelé à traiter de tout sujet relatif aux enfants et aux jeunes vivant sur le territoire communal et à travailler sur le PEdt.

Ce projet vise à encourager le mieux vivre ensemble et la citoyenneté et à assurer la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant.

Pour cela, différents projets seront menés à bien, avec l'aide des différents acteurs de l'enfance de la commune (crèches, écoles, périscolaire et centre de loisirs) comme entre autres la création d'un « atelier des parents » pour lequel nous proposerons aux familles des conférences/débats autour de sujets de société qui peuvent questionner.

Richard GAILLARD

Le comité consultatif "aménagement et urbanisme" est appelé à émettre des avis sur des questions qui lui seront soumises par la municipalité.

La création de ce comité consultatif traduit une demande forte de participation, exprimée par les citoyens lors de la campagne municipale, notamment sur les questions d'urbanisme et d'aménagement.

Si la compétence est métropolitaine en matière d'urbanisme, notre position est claire : ce sont les Giérois qui vivent la ville, c'est donc avec eux que son avenir doit s'envisager. À un urbanisme parfois vécu comme « subi », nous souhaitons opposer une ville pensée collectivement en s'appuyant sur l'expertise de chacun. Cela



Prévention et tranquillité publique

Jean PAVAN

Le comité consultatif « prévention et tranquillité »

a pour but de co-construire la sécurité de notre commune. C'est une instance d'échange et d'évaluation où les orientations en matière de tranquillité publique sont débattues de manière transparente.

Qu'est-ce qui change ?

Contrairement aux commissions des mandats précédents, souvent jugées trop institutionnelles, ce comité mise sur une gouvernance élargie et ancrée dans le quotidien. Deux évolutions majeures marquent cette rupture :

- l'ouverture aux habitants : reflet d'une réelle volonté de démocratie participative, le comité intègre désormais trois citoyens « lambda », tirés au sort. Ils apportent un regard neuf, direct et sans filtre sur les réalités de nos quartiers.
- un partenariat renforcé : la présence systématique d'un représentant de la Police nationale aux côtés des élus et des acteurs locaux garantit une coordination immédiate et une meilleure efficacité des actions de prévention sur le terrain.

Plus ouvert et pragmatique, ce comité associe expertise fine et parole citoyenne.

Détails:

Aménagement et urbanisme



implique de mettre en place une véritable vision prospective, celle d'une ville pensée à long terme. Cette ambition ne sera crédible et puissante que si elle est co-construite avec le plus grand nombre.

De plus, les habitants possèdent une expérience concrète de la ville. En les associant aux réflexions des élus, nous dépasserons les postures simplistes pour appréhender ensemble la complexité des sujets traités et co-construire des solutions pragmatiques. Les enjeux sont d'ailleurs nombreux et liés, qu'ils soient écologiques, avec la nécessaire réduction de notre empreinte carbone, la préservation d'îlots de fraîcheur et le développement de la nature en ville, ou qu'ils concernent le partage de l'espace public et l'amélioration des déplacements du quotidien. Ils

sont aussi sociaux, avec la nécessité de répondre aux besoins de logements tout en garantissant à chacun un cadre de vie agréable, apaisé et épanouissant.

Nous comptons sur les citoyens pour nous accompagner dans nos réflexions, tout au long du mandat.



- Les élus vous donnent rendez-vous lors du forum des associations, le 5 septembre, pour vous présenter et répondre à toutes vos questions sur les comités consultatifs.

- Les inscriptions seront ouvertes à la rentrée via la page « participation citoyenne » (<https://gieres.metropoleparticipative.fr>)

LES AIDES DU CCAS

Aides aux vacances et aux séjours

Le CCAS soutient le droit aux vacances familiales et aux séjours collectifs à travers une aide financière pour les familles domiciliées dans la commune dont le QF (Quotien Familial) est inférieur à 900. Cette aide se traduit par une prise en charge d'une partie du montant de l'hébergement pour des séjours en famille ou en colonie de vacances. L'aide peut concerner plusieurs séjours dans la limite totale de 16 nuitées. Les formulaires de demande sont disponibles sur le site de la commune ou en format papier au CCAS.

Aides aux activités de loisirs

Le CCAS participe aux frais d'inscription, pour des activités de loisirs, dans les associations giéroises en fonction du QF. Cette aide est accordée après déduction des autres aides (comité d'entreprise, Pass'Sport, etc.), et dans un plafond de prix de licence de 250€.



Plus d'informations, scanner le QR-code :



ASSISTANTES MATERNELLES



Ramper, grimper, sauter dans le gymnase !

Les assistantes maternelles de l'accueil familial et les assistantes maternelles indépendantes se sont retrouvées, avec les enfants qu'elles accueillent, lors de trois matinées organisées en avril et en mai au gymnase de la Plaine des Sports.

Ces temps de motricité ont permis aux enfants de découvrir, d'explorer et d'expérimenter leurs capacités corporelles dans un environnement adapté et sécurisant. Ils ont également favorisé les échanges, la complicité et le plaisir partagé entre les enfants et les professionnelles.

GIÈRES JEUNESSE

C'est l'été à Gières Jeunesse !

Les vacances d'été démarrent pour les jeunes de la commune à partir du lundi 6 juillet : séjours, activités et Chantiers Jeunes seront au programme !

Le séjour des 10/14 ans

Du samedi 4 au samedi 11 juillet, les jeunes ont préparé et organisé un séjour au bord du Lac de Serre-Ponçon.

Au programme : activités aquatiques et sportives, découverte du patrimoine et veillées ludiques.

Hébergement en mobil-home au camping.

Le séjour des 14/17 ans

Du lundi 24 août au vendredi

28 août, les jeunes se sont mobilisés, dans le cadre de l'espace projet, afin d'organiser leur séjour à Milan, en Italie. Ils auront l'occasion de découvrir la ville jumelée de Vignate, partenaire de Gières depuis les années 1980. Ce projet leur a permis de préparer collectivement les différentes étapes du voyage : programme des visites, organisation des déplacements, hébergement et activités culturelles.

Les activités de juillet et août

Gières Jeunesse propose deux mois pour plonger dans l'été, bouger, créer et s'amuser !

Cet été, c'est cap sur l'aventure :

- Activités aquatiques : kayak, Aquafun, piscine...

- Activités sportives : acrobatiche, randonnée, initiation handisport...

- Activités créatives et gourmandes : peinture, création de maquettes, réalisation de milkshakes...

- Et d'autres moments de découvertes et de partage : cinéma, stage hip-hop...

Sans oublier l'atelier cuisine et sa soirée festive le vendredi 28 août, pour clôturer l'été en beauté !

Septembre

Pour les inscriptions de la rentrée, retrouvons-nous le samedi 5 septembre au forum des associations, de 14h à 18h.

Informations pratiques

Fermeture annuelle de Gières Jeunesse du lundi 3 au vendredi 14 août.

Permanences :

Sur place, esplanade du 8 Mai 1945 – 38610 Gières

Par téléphone, 04 76 89 49 12

Permanences d'inscription

- Lundi et jeudi : 16h à 18h
- Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 18h

Plus d'informations sur la page officielle de Gières Jeunesse





MESURES " CANICULE " À GIÈRES

Pour + d'informations
scannez le QR Code :

Régulièrement, la ville de Gières, comme le département de l'Isère, est placée en vigilance canicule (jaune, orange, etc.). Pour vous aider au quotidien, le site internet de la ville s'est étoffé, avec une page dédiée à ce sujet.

Vous y trouverez toutes les informations importantes comme les recommandations pour se protéger ou les démarches à faire si vous êtes une personne âgée ou à risque.

Vous pourrez aussi y découvrir des informations pratiques pour vous rafraîchir ou les différents dispositions mis en place par la métropole de Grenoble pour adapter votre logement à la canicule.

Le CCAS tient un registre nominatif des personnes fragiles et isolées qui résident sur la commune. L'inscription sur ce registre, volontaire et facultative, permet d'organiser un contact périodique avec les personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'urgence canicule.

- Si vous n'êtes pas déjà inscrit, il suffit de compléter et de déposer en mairie un coupon-réponse.

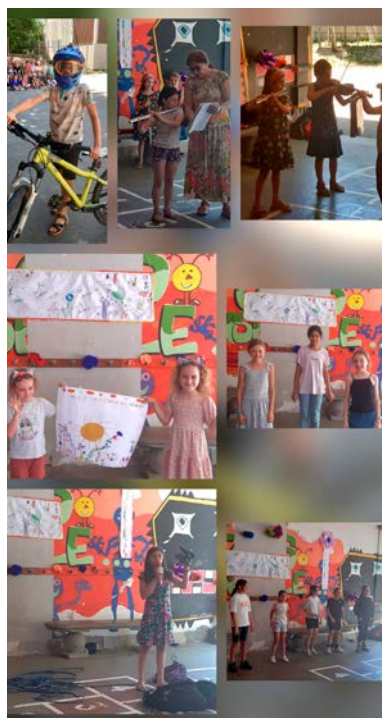
- Si vous préférez, un simple appel au CCAS, tél : 04 76 89 69 04

ou à la résidence-autonomie Roger-Meffreys, tél : 04 76 89 30 30, suffira.

MA CANTINE

A DES INCROYABLES TALENTS

Pour fêter la fin d'année, les animateurs du périscolaire du midi partaient à la recherche de leurs incroyables talents. Musiciens, chanteurs ou engagés pour la protection des animaux, les enfants étaient nombreux à vaincre leur trac pour présenter leurs talents ou leurs passions à leurs camarades.



DU VÉLO AU CLOS

Le 10 juin, l'Accueil de Loisirs le Clos d'Espiès, en partenariat avec le club vélo de l'Incongrue, consacrait la matinée à la réparation et à l'entretien des vélos. Animé par les réparateurs bénévoles Mathieu, Jacques et Jean, cet atelier a permis aux enfants de découvrir les gestes essentiels pour rouler en toute

sécurité. Au cours de cet atelier, les enfants ont appris à effectuer un contrôle complet de leur vélo : vérifier l'état des freins, contrôler le serrage de la potence, réaliser les principaux points de sécurité et adopter les bons réflexes avant chaque sortie. Très impliqués tout au long de la matinée, les jeunes cyclistes ont participé activement aux différentes étapes de réparation et d'entretien.



1



4



2



5



3



6

1-27/04

Inauguration du restaurant " le P'tit Comptoir & Co", situé rue de la Condamine, en présence de la députée de la 2^e circonscription, Cyrielle Chatelain. Ce restaurant est géré par l'association Messidor qui agit en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique et cognitif.

2-01/05

5^e édition du Challenge U9 Paulette Dumont de l'US Gières.

3-08/05

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 en présence de jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants.

4/5/6-19/05

23^e concours des écoles à vélo et faites du vélo.

En maternelle, les cyclistes en herbe ont reçu un gilet réfléchissant des mains des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants. Des animations, dont une initiation au monocycle, étaient proposées sur la place de République.



7



10



8



11



9



12

7-22/05

Scène ouverte de l'Incongrue dans le parc Charly-Guibbaud.

8-23/05

Concert annuel de la Sonnantine avec la chorale Xpression Gospel.

9-23/05 et 24/05

Le club de tir à l'arc des Sagittaires organisaient deux compétitions régionales en équipes à la Plaine de Sports.

10-26/05

Spectacle « Même pas peur » avec Gilles Bizouerne à la bibliothèque, dans le cadre du festival des arts du récit.

11-26/05

"Faune", spectacle de la compagnie Libertivore, programmé hors les murs par l'Hexagone Scène nationale de Meylan, mêlant cirque et danse dans le parc Charly-Guibbaud.

12-30/05

14^e de « La Giéroise », où 181 cyclistes se sont affrontés sur l'un des 5 parcours tracés entre les 4 Seigneurs et Chamrousse.



13



16



14



17



15



18

13-06/06

Les enfants de Gières jeunesse ont participé au tournoi inter-bibliothèques 2026, organisé par la Métropole de Grenoble en partenariat avec 8 communes, sur le jeu BOOMERANG FU.

14-06/06

Vide-greniers, sur la place de la République, organisé par les élus du Conseil Municipal des Enfants.

15/16/17/18-07/06

L'association Musiques en liberté et le magasin Benoit Bertet Musique mettaient les instruments de musique et les musiciens à l'honneur dans le parc Charly-Guibbaud. L'occasion d'essayer, de jouer et d'écouter... d'oser la musique !!!



19



22



20



23



21



24

19-12/06

Atelier écriture et concert avec les Incertaines et les enfants de l'école primaire.

20-13/06

À l'initiative de la députée de l'Isère, Cyrielle Chatelain, l'ancien maire de la ville, Pierre Verri, a reçu une médaille en hommage à son engagement au service des Giérois.

21-13/06

Gières fêtait la musique avec différents spectacles musicaux dont une déambulation de la Batucada ou les concerts au parc Charly-Guibbaud.

22-18/06

C'est dans une ambiance « Woodstock » que les musiciens de l'école de musique ont fêté la musique et la fin de l'année.

23-19/06

Parents d'élèves et élus de la majorité ont manifesté contre la fermeture d'une classe, prévue par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASÉN), à la rentrée prochaine. Ils ont reçu le soutien de la députée de l'Isère, Cyrielle Chatelain.

24-24/06

Visite des élus dans les quartiers Grand mas et port, en présence d'une vingtaine de citoyens.

Au musée Hector Berlioz :

Après une année bien remplie et riche en rencontres, le Jeu de Paume à Vizille, le Déclat à Claix, la Saint-Patrick au Laussey à Gières, la salle Messiaen à Grenoble, le cinéma Jean Giono à Clelles et Osez la Musique à Gières, le Belledonne Trad Orchestra achèvera sa saison musicale dans les jardins du Musée Hector Berlioz à la Côte-Saint-André.

Invité par le musée, ce concert, proposé dans le cadre de la saison culturelle « Eau quelle histoire ! », portée par le Département de l'Isère, aura lieu le dimanche 5 juillet à 16h.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.



BIENVENUE À LA ROSERAIE

Dans une ambiance printanière, le traditionnel Troc Vert du quartier de la Roseraie s'est déroulé le 24 avril, réunissant quelques membres de l'association et des nouvelles personnes qui ont osé se joindre à la fête.



En voici un témoignage : "Voisin(e) du quartier de la Roseraie nous avons découvert l'association bien vivre à la Roseraie et fait la connaissance de personnes bienveillantes et passionnées qui nous ont transmis leurs connaissances de tout ce qui attire à la nature et l'écologie. Nous avons passé une bonne soirée. Merci et continuez pour nous rassembler".

Nous avons invité la présidente de l'association des carrés verts de Gières, venue accompagnée d'une des adhérentes. Elles nous ont apporté des échantillons de graines et partagé leur savoir-faire en matière de plantation. Merci à toutes les deux.

Cette année encore, les échanges ont été variés : plants de tomates, fleurs, muguet, plantes aromatiques, graines, confiture, recettes... Et bien sûr, nous nous sommes retrouvés autour d'une table bien garnie des spécialités culinaires apportées par chacun.

Une soirée fort sympathique pour se retrouver, faire connaissance, échanger et créer du lien.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous habitez le quartier de la Roseraie.

Pour nous contacter : bienvivrealaroseraie@gmail.com

Rachel CHION pour le bureau

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 29 avril 2026 de l'Amicale des Donneurs de Sang de Gières

ORDRE DU JOUR :

Allocution de bienvenue

- Approbation du rapport d'activités 2025
- Actions prévues pour 2026
- Approbation du rapport financier : pour 10 contre abstient
- Information sur les collectes
- Election et renouvellement des membres de l'amicale

L'amicale des donneurs de sang remercie les personnes présentes d'avoir répondu à notre assemblée générale. Un grand merci au Docteur Catherine MANZOTTI, responsable des prélèvements de l'Isère, à Madame Cécile COIGNE (animatrice de secteur) et à Monsieur Michel MARON (adjoint délégué aux solidarités et à l'habitat)

L'amicale remercie également la Mairie de Gières qui met à notre disposition des locaux adaptés aux collectes, c'est-à-dire la salle des fêtes ainsi que la salle des

platanes ou d'autres salles comme la salle Olympe de Gougues pour les réunions préparatoires aux collectes ou les AG et merci aussi pour la subvention annuelle. Un merci aussi au service technique pour la pose des banderoles à l'entrée de la ville de Gières et à la Police Municipale qui a en charge le stationnement du parking de la salle des fêtes.

La mission de notre Amicale est de mobiliser les citoyens et accueillir chaque donneur avec bienveillance et de transformer les collectes en un moment de partage avec la complicité de l'EFS de Grenoble.

Cette année 2025/2026, nous avons participé :

En Juin 2025 : Journée nationale de don de sang au jardin de ville (13 juin)

En octobre 2025 : octobre rose au stade des alpes (22 octobre)

En Novembre 2025 : à l'assemblée générale de l'UD à Rives (15 novembre)

En janvier 2026 : à la journée d'information de l'EFS à La Tronche (24 janvier)

Pour l'année 2026, nous gardons encore une collecte supplémentaire demandée par l'EFS qui aura lieu en juillet. Notre amicale s'étoffe un peu, nous sommes 10.

Cette année est une nouvelle année avec des modifications des membres du bureau de l'amicale des donneurs de sang de Gières, deux personnes quittent leurs fonctions au sein de l'amicale : Sylviane EL GARES (Présidente) et Vincent KOBER (Trésorier).

Elections de la nouvelle Présidente et de la nouvelle Trésorière.

Résultats des élections :

nombre d'inscrits : 10 Nombres de votants : 10 Nombres d'exprimés : 10

Marie MICHEL , Nouvelle Présidente
Anne CHAPUIS , Nouvelle Trésorière

UNE NOUVELLE SAISON S'ACHÈVE AU JUDO CLUB DE GIÈRES

Comme chaque fin d'année, le barbecue organisé par le club était précédé d'un rendez-vous sur le tatami pour la remise des diplômes et des nouvelles ceintures suite aux passages de grades. Durant ce moment commun, petits et grands, des ceintures blanches aux ceintures noires ont pu s'exercer à la pratique du judo et présenter à leurs familles les progrès faits durant les cours.

Cette saison s'achève avec de beaux résultats en compétition pour nos minimes, notamment Ryosei et Basile qui ont atteint tous les deux le stade du championnat régional, classés respectivement 7^e et 9^e. Nous ne manquerons pas de les suivre l'année prochaine...

De plus, face au nombre grandissant de licenciés, l'équipe des enseignants s'est renforcée avec l'arrivée de Damien, très apprécié de nos jeunes.

Notons aussi l'obtention du deuxième Dan pour Marianne chez les adultes...bravo à elle !

Si vous aussi souhaitez découvrir le judo ou perfectionner votre pratique, rendez-vous sur notre site <https://www.judogieres.fr/page/2171866-actus> ou au forum des associations de Gières à la rentrée de septembre.

Vous pourrez aussi découvrir le Taïso, discipline accessible à tous et dispensée le mardi soir dans le dojo de la plaine des sports.

Sportivement votre !

Emilie et Godefroy pour le bureau du club



L'USG RETROUVE LE NIVEAU REGIONAL !



Au terme d'une superbe deuxième partie de saison (invaincue en 2026 et meilleure défense du championnat), notre équipe fanion accède au niveau régional (R3). Cette montée a été officiellement validée lors de l'avant-dernière journée, suite à une brillante victoire 4-0 contre l'équipe de La Murette, concurrent direct dans ce championnat de D1. Ce succès, partagé entre nos joueurs et les jeunes du club, vient récompenser trois années d'efforts pour retrouver ce niveau. En amont de ces festivités, le club avait organisé une paëlla solidaire. Cette initiative a permis de récolter plus de 1 500 € reversés au profit de l'association ALEA, qui soutient les enfants en situation de handicap.

Félicitations également à notre équipe réserve seniors qui clôture cette saison 2025/2026 en beauté en remportant la Coupe d'Isère des réserves, après une belle victoire 3-0 en finale contre le FC Lauzes.

Ces excellents résultats chez les seniors confirment la dynamique sportive et associative engagée par le club depuis plusieurs saisons, notamment auprès de nos jeunes licenciés.

Bel été à tous !

Pour le bureau USG, Le Président, Nicolas Maron

YOGA 38

Le bilan 2025 / 2026 est très positif : une année pleine, des cours complets, le nouvel horaire du cours du mardi a bien fonctionné. Le 1^{er} mai nous avons fêté le printemps avec une petite rando où chacun pouvait venir avec sa famille ou un ami, dans une ambiance très agréable.

Pour la rentrée de septembre, 3 cours en présentiels par semaine et 1 cours en vidéo vous sont proposés, les cours sont tout niveau.

Loin des clichés sur l'assouplissement ou la tenue de postures difficiles, le Yoga est avant tout un chemin de retour à soi, qui nous apporte plus de calme intérieur, de confiance en soi et de bien-être dans les différentes dimensions de l'être.

Louis enseigne le Yoga depuis 17 ans à Gières. Le Yoga de l'énergie a été une révélation pour lui et il aime le partager dans sa salle, ou en vidéo, innovation qui a vu le jour en 2020. Avec le permanent respect des limites de chacun, Louis cultive la bienveillance dans ses cours séance après séance.

Plus que l'abus d'alcool, l'alimentation transformée, le tabagisme, le stress est le pire ennemi de notre santé. Le Yoga est, en revanche, un des meilleurs moyens pour gérer celui-ci de manière naturelle. « Outil de santé » que chacun peut s'approprier en instaurant une pratique régulière.

Lieu : 10 rue Pasteur à Gières, à deux pas du centre.

Horaires :

Cours en présentiel : mardi 12h15, mercredi 18h30, vendredi 10h30.

Cours en vidéo toute la semaine.

Durée des cours 1h15,

Tarifs :

Renouvellement et inscription avant le 14 juillet : 290 €. Les chèques seront déposés en septembre.

Inscription en septembre : 310 € pour 1 an, 190 € pour le trimestre.

Ce tarif comprend 1 cours par semaine + 1 cours en vidéo

Contact :

Mail : louis@yoga38.fr

Téléphone : 04 76 01 19 78, laisser un message, je vous rappellerai.

site : <http://www.yogagieres.fr>

Vous pouvez vous inscrire dès le mois de Juin à Yoga 38 pour la rentrée de septembre.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 5 Septembre.

Bienvenue à tous.

Le Président, Louis JANOT

ALG Langues et Cultures

Vous pensez voyager, apprendre une langue, parfaire vos connaissances déjà acquises, venez nous rejoindre !!

L'Amicale Laïque de Gières propose dans sa section Langues et Cultures des cours d'anglais, d'allemand, d'espagnol et d'italien pour adultes, tous niveaux, de Débutant à Conversation, à Gières entre 17h et 20h30 (28 séances, 42h pour l'année, 230 euros + 9 euros d'adhésion) en petits groupes (max. 10).

Elle propose aussi des cours d'anglais pour les enfants d'âge maternel et primaire le samedi matin, (28 séances, 42h pour l'année, 120 euros + 9 euros d'adhésion).

Préinscriptions jusqu'au 15 juillet 2026. A COMPTER de cette date, tous les tarifs seront augmentés de 10€.

Pour tout renseignement complémentaire, 06 62 01 30 68 (laisser message) ou par mail : languesetcultures.gieres@gmail.com

Rendez-vous au Forum des associations le samedi 5 septembre 2026, nous vous attendons !

Pour le bureau, Anne-Laure MALFATTO

La Collective, le retour! Que devenons-nous ?

L'association la Collective Giéroise, distincte de la liste électorale, a tenu son AG le 28 avril à Gières. Après l'approbation du rapport moral de l'année 2025, des comptes de l'année 2025, et du vote du budget prévisionnel de l'année 2026, les membres du Conseil d'Administration Collégial ont été désignés.

Nous avons décidé de continuer à nous réunir régulièrement pour réfléchir sur diverses thématiques qui concernent les Giéroises et Giérois, apporter des éléments de compréhension et faire des propositions en s'appuyant sur la participation citoyenne.

Fidèles à nos valeurs de justice sociale, de solidarités, d'écologie et de démocratie, nous comptons poursuivre notre implication dans la vie municipale.

Vous pouvez nous contacter en écrivant à gierescollectif@gmail.com, pour toute question ou si vous souhaitez souscrire à la newsletter.

Envie de découvrir la Pole Dance ou le Cerceau Aérien ?

L'Envolée Pole Dance Studio ouvre de nouveaux créneaux d'initiation accessibles à tous, sans prérequis en juillet et septembre :

- Cerceau Aérien : lundi 17h30-19h
- Pole Dance : mercredi 18h30-20h et samedi 10h-11h30
- Pole Dance enfants (dès 7 ans) : mercredi 2 septembre 14h30-16h

Déjà pratiquant-e ?

Le studio propose un large choix de cours :

Pole Dance, Cerceau Aérien, Exotic, Flow du niveau initiation à avancé.

Offre découverte

- Pack 2 cours d'essai : 20€
- Cours d'essai à l'unité : 15€

Offre valable sur les plannings de juillet ou de septembre
Les deux séances doivent être réalisées dans un délai d'un mois maximum.

Une réduction sur les abonnements est appliquée en cas d'inscription à la suite d'une séance d'essai, sous réserve d'une inscription effectuée avant la fin du mois de la première séance.

L'Envolée Pole Dance Studio - 7 rue du Pré Cornu à Gières

Inscription et demande d'informations :

contact@lenvoleepoledancestudio.fr

Site web : <https://lenvoleepoledancestudio.fr>

L'Amicale Laïque recherche son nouveau Président

L'amicale Laïque joue un rôle essentiel dans la vie de la commune par la diversité et la richesse de ses activités. Véritable association multi-activités, elle permet à des habitants de tous âges de se retrouver autour d'activités culturelles, sportives et de loisirs.

Au-delà des activités proposées, l'Amicale Laïque est avant tout un lieu de rencontres, de partage et d'engagement associatif favorisant ainsi le lien social, la convivialité et le dynamisme local.

Suite au décès de son Président, Gilles Mounier, en mars 2024, nous avons accepté, pour rendre service, de recréer un bureau pour l'Amicale Laïque.

Aujourd'hui, l'association accueille huit sections regroupant 389 adhérents. Chaque section fonctionne grâce à l'implication de bénévoles investis, avec un ou une responsable ainsi qu'un ou une

trésorier(e) assurant la gestion et le suivi de leur propre activité et de leur budget.

Dès le départ, nous avons indiqué que, lorsque l'association serait stabilisée et remise sur de bons rails, nous souhaiterions passer la main.

Lors de l'Assemblée Générale du mois de mars, consacrée au renouvellement du bureau, aucun candidat ne s'est présenté pour les postes de trésorier et de président, seule la secrétaire souhaite poursuivre son engagement.

Nous avons donc organisé une réunion complémentaire ce 26 mai afin de donner une dernière chance de trouver deux bénévoles prêts à nous remplacer. Un candidat s'est présenté pour le poste de trésorier, mais, une nouvelle fois, personne ne s'est proposé pour la présidence.

Compte tenu des enjeux, je ne peux malheureusement pas laisser ce poste vacant et suis donc contraint, bien malgré moi, de poursuivre dans cette fonction. Toutefois, j'ai la ferme intention de quitter cette présidence afin de pouvoir profiter pleinement de mon temps libre, après avoir consacré trois décennies aux associations sportives de Gières.

Si vous souhaitez vous investir pour que l'Amicale Laïque continue à jouer un rôle central dans la vie associative giéroise, ou que vous connaissez une personne motivée pour prendre les rênes de cette belle association, vous pouvez nous contacter par mail : amicale.laique.gieres@gmail.com

Nous pourrions échanger et répondre à toutes vos questions.

Pour l'Amicale Laïque
Jean-Marie Lorenzelli

des imprimerie
ecureuils

3, rue de Mayencin - ZI - 38610 GIÈRES
Tél. 04 76 42 11 92 - E-mail : imp.ecureuils@wanadoo.fr

SENSO Etanchéité

06 51 02 32 08

17 rue Charles de Gaulle - 38420 MURIANETTE
senso.etancheite@gmail.com

JUILLET 2026

mercredi 1 – de 8h30 à 10h

Place de la république : permanence des élus

jeudi 2 – 18h

Salle des fêtes : Réunion publique aménagements abords école rue des marronniers

vendredi 3 – de 13h30 à 15h30

Esplanade du 8-mai-1945 : collecte de vêtements (La remise)

vendredi 3 – de 16h30 à 19h30

Place de la république : les Vendredis artisans et gourmands

samedi 4 – de 17h à 22h

Parc Charly-Guibbaud : les arts de rue s'invitent au parc !

du mardi 07 au jeudi 30

Bibliothèque : livres surprises !

mercredi 8 – 15h

Résidence Roger-Meffreys : loto ouvert à tous

vendredi 10 – 20h

Parc Charly-Guibbaud : cabaret d'impro

mercredi 22 – 15h

Résidence Roger-Meffreys : loto ouvert à tous

jeudi 23 – de 10h à 11h

Parc Noël-Cohard : la bib au Japin

lundi 27 – de 16h à 19h30

Salle des fêtes : collecte de sang

AOÛT 2026

mercredi 12 – 15h

Résidence Roger-Meffreys : loto ouvert à tous

lundi 24 – 10h

Monument aux morts : commémoration de la libération de Gières

mercredi 26 – 15h

Résidence Roger-Meffreys : loto ouvert à tous

jeudi 27 – de 10h à 11h

Parc Noël-Cohard : la bib au Japin

SEPTEMBRE 2026

vendredi 4 – de 13h30 à 15h30

Esplanade du 8-mai-1945 : collecte de vêtements (La remise)

vendredi 4 – de 16h30 à 19h30

Place de la république : les Vendredis artisans et gourmands

samedi 5 – de 10h à 16h

Bibliothèque : vente de livres déclassés

samedi 5 – de 14h à 18h

Parc Charly-Guibbaud : forum des associations

samedi 5 – de 14h30 à 16h

Parc Charly-Guibbaud : permanence des élus

LES ÉVÈNEMENTS ESTIVAUX de la bibliothèque

Du 7 juillet au 29 août

Borne d'arcade à la bibliothèque !

En famille, entre amis ou en solo, vous êtes les bienvenus pour tester l'un des nombreux jeux de la Nintendo Classic Mini.

En accès libre.

Jeudi 23 juillet et jeudi 27 août de 10h à 11h

La bibliothèque au Japin !

Viens écouter des histoires, lire un livre, ou participer à l'atelier créatif !

Dans le parc du Japin

Dès 2 ans, en accès libre.



La bibliothèque au Japin



LE BOIS FRANÇAIS, la plage à 20 min en bus

Ouverte tous les jours de 10h à 20h jusqu'au dimanche 30 août, puis les week-ends des 5-6 et 12-13 septembre de 10h à 18h (suivant la météo), la base de loisirs du Bois-Français n'est située qu'à 20 min du centre de Gières par le bus. Prolongée durant l'été sur ses liaisons avec le terminus habituel "Chenevières", la ligne 15 M Réso propose une vingtaine de trajets quotidiens dans chaque sens, et même un peu plus le week-end, avec une fréquence à la demi-heure.

Vous n'aurez plus d'excuse pour ne pas aller à la plage cet été !

Pour + d'info, scannez le QR Code :

